

Groupe Amitié Fraternité FICHE DE POSTE

ENCADRANT(E) TECHNIQUE DU CHANTIER D'INSERTION DE L'ACCUEIL DE JOUR

24/04/2023

Intitulé du poste

Encadrant(e) technique de l'Atelier et Chantier d'Insertion de l'accueil de jour.

Préambule

Adhésion aux valeurs de l'association

L'encadrant(e) technique s'engage à respecter les orientations du GAF qu'il (elle) connaît et accepte ainsi qu'elles sont mentionnées dans l'article 2 des statuts (objet de l'association) :

Le but de l'association est d'aider les personnes sans domicile fixe, afin qu'elles puissent recouvrer pleinement leur santé physique, morale ainsi que leur épanouissement et de leur apporter son soutien pour qu'elles puissent réaliser à terme leur projet de vie personnel de façon autonome ou collective.

A cette fin, l'association a pour objet :

- 1. L'accueil et le dialogue entre et pour les personnes sans domicile fixe (SDF), dans le respect de leur choix de vie ;
- 2. L'aide à la réalisation de projet de personnes SDF, notamment ceux concernant l'aide alimentaire, les projets d'insertion par l'activité économique, l'hébergement, le vestiaire, le jardin, ainsi que la vente de paniers saisonniers, d'objets réalisés dans les ateliers et la réalisation du journal, ou la vente de tout autres produits ou la fourniture de services dans le cadre d'activité d'insertion;
- 3. La défense et la promotion de nouveaux droits propres aux gens de la rue les plus démunis physiquement, moralement et financièrement, par le dialogue et la non-violence active ;
- 4. La recherche et la mise en œuvre des moyens humains, organisationnels et financiers propres à la réalisation des projets de l'association, notamment par le dialogue et la concertation avec les pouvoirs publics et les autres associations.



Obligation de confidentialité et de discrétion

L'encadrant(e) technique est tenu(e) d'une obligation de confidentialité et de discrétion : aucune des informations concernant u(e)n accueilli(e) ne doit être divulguée ni aux autres personnes accueillies ni à des personnes extérieures au service et non habilitées par leur fonction sociale ou médicale à recevoir une information personnelle.

Définition du poste

L'encadrant(e) technique est sous l'autorité de la responsable de l'accueil de jour, et en cas d'absence, de la coordonnatrice de l'association, déléguées par les Secrétaires Généraux.

D'une façon générale, il (elle) veille à ce que l'expression des personnes accueillies sur les lieux soit favorisée. Il (elle) concourt à la dynamique des lieux dans la mise en place de leur projet.

Éléments de contexte

L'accueil de jour du GAF est un lieu d'accueil ouvert, pour les gens de la rue, issues de la rue ou en précarité. Il est ouvert au public les lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 17h et le dimanche de 8h30 à 13h30.

La spécificité de l'accueil de jour est de proposer des « ateliers culturels et sportifs », de 10h à 16h en semaine les jours d'ouverture, pour les personnes de la rue, et animées par les personnes issues de la rue, porteurs de projet bénévoles ou en contrat d'insertion de 26 heures par semaine dans le cadre d'un Atelier et Chantier d'Insertion (8 postes à l'accueil de jour).

Les salariés en CDDI sont « animateurs en insertion à l'accueil de jour », et partagent leur temps de travail entre les activités de l'accueil de jour (gestion du bar et des repas, accueil des personnes SDF etc.) et l'animation de leur atelier, en fonction de leurs compétences, envie, savoir-faire et donc de leur projet. C'est ici une spécificité de l'ACI du GAF : il n'y a pas une activité économique précise, mais plusieurs activités en fonction des CDDI. Par exemple : atelier bois, atelier conserves, atelier cuisine, atelier imprimante 3D, atelier emploi, atelier informatique, atelier art....

Un travail de meilleure structuration de l'Atelier et Chantier d'Insertion est attendue du nouvel encadrant technique : développement des ateliers en favorisant l'émergence des compétences des personnes, cadre à consolider sur les horaires de travail / le planning etc.,



Fonctions

Encadrant technique (80% du temps travail)

L'encadrant(e) technique dirige une équipe de salariés en insertion.

Il (elle) construit des situations de travail en tenant compte des contraintes de production et/ou de services et du projet des salariés en insertion qu'il (elle) encadre.

Il (elle) assure les missions et activités suivantes :

- Gestion de la partie technique et matérielle de l'activité et de l'entretien des locaux et matériels;
- Sécurité des biens et des personnes ;
- Participation aux recrutements et aux renouvellements des CDDI avec la conseillère en insertion professionnelle, en se donnant des objectifs (projet personnel et projet porté au sein de l'ACI);
- Suivi de l'avancement des projets et l'évolution de chacun des porteurs de projets en CDDI;
- Formation des salariés en situation de production et/ou de service en tenant compte de la situation personnelle et sociale des salariés, et de l'état d'élaboration de leur projet ;
- Définition et organisation des situations de travail de telle sorte que les salariés développent des compétences ;
- Évaluation des progressions des compétences afin de mettre en évidence et de valoriser les acquis ;
- Garant de la bonne coordination des activités du lieu et de l'ambiance générale :
 - Établissement d'un cahier des charges pour chaque atelier;
 - Définition de la production sur chaque atelier et objectifs fixés avec le salarié en
 CDDI en termes de production ;
 - Organisation et réalisation de la production et de la mise en vente en magasin lorsque nécessaire;
 - Réalisation des plannings de travail et des tâches et communication des informations à la responsable administrative et trésorière;
 - Formation des porteurs de projets à l'activité spécifique choisie, à sa gestion administrative et financière;
 - Veille à ce que les tâches soient effectuées par chaque salarié.
- Contribution à la mise en place des partenariats ACI;
- Production du bilan d'activité de l'Atelier et Chantier d'Insertion ;
- Communication avec la responsable de l'accueil de jour, le reste de l'équipe de l'accueil de jour et la coordonnatrice et rendu du résultat de ses missions à celui-ci et aux instances dirigeantes de l'association;



• Participation aux réunions d'équipe de l'accueil de jour (réunion des salariés permanents de l'accueil de jour, réunions d'équipe du jeudi, réunion dédiée des salariés en insertion, repas annuel de l'équipe du GAF...)

Polyvalence sur l'accueil de jour (20% du temps travail)

- Dans une logique de suivi des porteurs de projet (potentiellement rentrant sur l'ACI),
 l'encadrant technique favorise l'émergence d'ateliers par les porteurs de projets bénévoles identifiés à l'accueil de jour;
- Dans une logique d'intégration de l'équipe de l'accueil de jour et pour les soutenir dans leur travail quotidien, l'encadrant technique pourra, ponctuellement, venir renforcer l'équipe de l'accueil de jour sur leurs missions, à savoir :
 - o Accueil des personnes et présentation du lieu et des différentes activités.
 - O II (elle) garanti le cadre et veille au respect du règlement intérieur et des règles sanitaires (dont règles liées au protocole COVID). II (elle) peut être amené(e) à décider et/ou mettre en œuvre une sanction envers une personne accueillie du lieu (par exemple : exclusion ponctuelle ou définitive du lieu).
 - Écoute, renseignements et mise en relation des accueillis et porteurs de projets avec les différents acteurs du réseau social et professionnel (santé, emploi, hébergement...), y compris ceux du GAF.
 - o Participation à l'accompagnement et au suivi des personnes accueillies.
 - o Participation au bon fonctionnement du lieu et des ateliers.
 - o Prévention et gestion des conflits.
 - Supervision et tenue du bar et gestion de la caisse.
 - Entretien et rangements des espaces de travail avec les autres personnes du lieu (accueillis, salariés en insertion...).
 - Plus ponctuellement : réception des stocks de nourriture, participation aux actions socioculturelles...

Compétences

Cet emploi requiert les compétences suivantes :

- Organisation et suivi de la production et ou l'activité de service ;
- Animation de lieux d'accueil et/ou d'hébergement et/ou de dispositifs d'insertion pour des publics spécifiques et cumulant des problématiques;
- Esprit manuel et appétence à travailler avec les personnes ;
- Coordination avec les professionnels chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel;
- Notion pour accompagner les personnes dans l'actualisation de leur situation (CAF, Pôle emploi...) et dans leurs démarches administratives;



- Connaissances de bases en gestion, excel, word etc. pour le suivi quotidien et le volet administratif;
- Connaissance de l'environnement politique, social, partenarial du territoire ;
- Connaissance de la réglementation du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique, de l'AHI (Accueil Hébergement Insertion), de l'Économie Sociale et Solidaire et du fonctionnement associatif;
- Connaissance du fonctionnement d'un collectif de personnes issues de la rue.

En termes de savoir-être, le poste requiert :

- Autonomie;
- Capacité d'écoute et d'accueil de personnes en difficulté ;
- Capacité à encadrer les salariés en insertion et à les former en situation de travail ;
- Capacité à (re)poser du cadre ;
- Capacité d'animation et de coordination des activités et des personnes sur le lieu;
- Disponibilité et sens de l'engagement ;
- Travail en équipe pluri-disciplinaire.

Profil

Expérience significative dans le secteur d'activité et avec un public issu de la rue.

Avec ou sans diplôme.

Des profils atypiques peuvent être étudiés si pertinents au regard des besoins du poste.

La détention du permis de conduire est obligatoire, pour, le cas échéant, utiliser un véhicule de l'association.

Le plus important est d'avoir un bagage suffisamment solide pour se confronter à des publics issus de la rue, favoriser leurs projets tout en posant un cadre nécessaire pour faire avancer les activités. Le GAF recherche une personne qui souhaite s'engager pour la spécificité du projet du GAF, loin d'un Atelier et Chantier d'Insertion classique.



Conditions du poste

Forme d'embauche :

Poste en Contrat à Durée Déterminée de 6 mois.

Démarrage le 3 juin 2023.

Rémunération à 105% du SMIC + 50% de prise en charge de la mutuelle + 50% de prise en charge des transports en communs.

Temps de travail : Poste à temps plein.

Planning:

Planning hebdomadaire en fonction de roulement d'équipe sur ls plages horaires suivantes : les lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 17h et le jeudi de 10h à 16h.

Lieu d'exercice :

« Ateliers Jammes », 13 rue Professeur Jammes 31200 Toulouse et ponctuellement sur les lieux des différentes activités de l'association (siège social, maison-relais, lieux à vivre, jardin...) et déplacements ponctuels en France à prévoir pour la participation à des réseaux.

Pour postuler: Merci d'envoyer CV et LM à coordo.asso.gaf@gmail.com